

## **PROCES VERBAL**

### **Réunion Commission de Discipline**

**Jeudi 20 Juillet 2023 – Via Vidéo-Conférence**

*L'An Deux Mille Vingt-Trois et le Vingt du Mois de Juillet s'est tenue la réunion de la Commission de Discipline en vidéoconférence, sous la présidence de Monsieur YAHIAOUI Idriss pour étudier les cas disciplinaires (incidents) qui ont eu lieu lors du Championnat National qui s'est déroulé les 16 & 17 Juin 2023 à Maraval – Oran.*

Après lecture du rapport établi par l'Arbitre Fédéral et celui de la Commission d'Organisation sur les faits énoncés et les différents témoignages recueillis sur les lieux de la compétition et après vérification et exploitation des différentes publications émises sur les réseaux sociaux et qui ont fait couler beaucoup d'encre, La Commission de Discipline décide de ce qui suit :

#### **• Le cas de l'athlète FRIOUI Chakir ( Club Ennadjah – Tlemcen )**

- **Une (01) année de suspension, dont six (06) mois sursis** pour outrage et propos malsains et grossiers à à l'encontre des joueurs adverses ainsi qu'au public lors de la Finale du Tournoi.
- **Une amende de Vingt Mille Dinars (20.000,00 DA)** est infligée à l'athlète. La sanction prend effet à compter du **20.06.2023**

• **Le cas de l'athlète NEMMAR FAYCAL (Club Ennakhil – Mostaganem) :**

- Auteur d'un mauvais comportement envers les Officiels du Tournoi ainsi que des mots vulgaires et grossiers à l'encontre de la Commission d'Organisation et d'Arbitrage et ce en présence des Membres du Bureau Fédéral de la FASB lors du Championnat d'Algérie ( Oran – Juin 2023 ) sans oublier ses interventions et publications calomnieuses sur les réseaux sociaux ( facebook ).
- **Six mois de suspension, dont trois (03) mois sursis en plus de Dix Mille Dinars ( 10.000,00 DA ) d'amende.** La sanction prend effet à compter du **20.06.2023.**

• **Le cas de l'athlète TEMOUCHE Mohamed ( Club Maraval – Oran )**

- **Trois (03) mois de suspension, dont un (01) mois avec sursis** pour mauvais comportement à l'encontre de l'Officiel Technique. La sanction prend effet à compter du **20.06.2023**

• **Le Cas de Monsieur TAGUEDAIT Noureddine ( Arbitre Fédéral )**

- **Trois (03) mois de suspension dont un (01) mois sursis** pour avoir abandonné la compétition officielle. La sanction prend effet à compter du **20.06.2023**

*Le Président  
de la Commission de discipline  
M. YAHIAOUI Idriss*